

ACADEMIE DE RENNES

COLLEGE THEOPHILE BRIANT - TINTENIAC

**PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU MARDI 30 SEPTEMBRE 2025**

Année scolaire : 2025-2026

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 22 septembre 2025

Présidence de : Mme Angélique BECK

Quorum : 12

Nombre des présents : 20

Nombre d'absents excusés : 4

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes Désignati on / N°
I – CONSEIL D'ADMINISTRATION - Approbation procès-verbal du CA du 24 avril 2025 - Approbation procès-verbal du CA du 3 juillet 2025	Vote Vote	3 3		
II - AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES - Proposition de délégation à la Commission Permanente - Contrat avec SFR (migration vers la fibre) - Adhésion au groupement de commandes papeterie - Tarifs demi-pension et divers tarifs - DBM pour information, fonds sociaux - Critères d'attribution des fonds sociaux - DBM pour vote, répartition des crédits pédagogiques globalisés - Prélèvement sur fonds de roulement - Charte des sorties et voyages scolaires - Budget prévisionnel des voyages scolaires 2025-2026	Vote Vote Vote Vote Vote Vote Vote Vote Vote Vote Vote	3 4 4 4 4 4 5 5 5 5 5	Délib 1 Délib 12 Délib 11 Délib 16, 17 Délib 10 Délib 14 Délib 13 Délib 5, 6, 7, 8, 9	
II – VIE SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE - Date oral DNB 2026 - Election des représentants parents par voie dématérialisée - Recrutement des AED	Vote Vote Vote	7 7 7	Délib 4 Délib 3 Délib 2	

Signatures

Le Président

Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : Mardi 30 septembre 2025

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Cheffe d'établissement	Beck Angélique	X						
	Adjoint	Mamdouh Mohamed Ali	X						
	Gestionnaire	Joubert Maxime	X						
	CPE	Taldir Benoit	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Sohier Benoit			X				
	Collectivité de rattachement	Duguépéroux-Honoré	X						
	Commune siège	Touzard Blaise	X						
Personnalité qualifiée		Delaunay Michel	X						
Total : 7									
Personnels	Personnels d'enseignement	Turbé Laurence	X						
		Morel Nicolas	X						
		Auffret Amélie	X						
		Mahé Valérie	X						
		Bernard Karine	X						
		Thebault Soazig	X						
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Lefort Sylvie	X						
		Morin Jennifer			X				
Total : 7									
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Costil N.	X			Diocles E.			
		Dang I.	X			Chevallier B.			
		Desnos-Sarciaux D.	X			Pedron G.			
		Duhaubois W.	X			André V.			
		Guyot T.	X			Seuron F.			
		Jouanneau P.	X			Chapa P.			
	Elèves	Quinquis Clément		X		Fichou R.			
		Srourou Nizar		X		Gauthier M.			

Total : 6

Secrétaire de séance : Pour l'administration, Mohamed Ali MAMDOUH, Principal Adjoint.

Heure de début de séance : 18h05

Présents : 20 ; quorum atteint.

I. Conseil d'administration

En complément du présent PV, Cf diaporama de présentation et pièces envoyées.

La principale vérifie que l'ODJ et les pièces ont bien été reçus par mail. Elle demande l'ajout d'un point relatif au contrat SFR.

En introduction la principale présente le calendrier des prochains Conseil d'Administration :

- 25 novembre 2025
- 3 février 2026
- 7 avril 2026
- 23 juin 2026

La principale précise que la prochaine répartition de la DGH ne sera pas mise au vote du CA du 3 février 2026 mais à celui du 23 juin 2026.

1. APPROBATION PROCES-VERBAL DU CA DU 24.04.2025

Vote : 20 voix pour : Approuvé à l'unanimité

2. APPROBATION PROCES-VERBAL DU CA DU 03.07.2025

Vote : 2 abstentions et 18 voix pour → Approuvé

II. Affaires administratives et financières**1. PROPOSITION DE DELEGATION A LA COMMISSION PERMANENTE**

La principale présente pour l'année scolaire 25/26 une proposition de délégation à la commission permanente sur les points suivants :

1. Conventions et contrats.
2. Programmation et modalités de financement des voyages scolaires.
3. Acceptation de dons et legs.

Le point 2 fait débat et il est supprimé.

Mme Turbé souligne, que la commission permanente se réunit traditionnellement pour présenter la DGH et sa répartition aux parents délégués avant le CA.

La principale précise que l'ajustement de la répartition se fait dans le cadre du travail avec les équipes lors de conseils d'enseignement et que la répartition proposée est présentée en conseil pédagogique en amont du CA.

Il est décidé d'ajouter un point en délégation à la commission permanente : **travail préparatoire sur la ventilation de la DGH.**

Vote : 1 abstention et 19 voix pour : Approuvé

1Bis. CONTRAT AVEC SFR (migration vers la fibre)

Point mis tardivement à l'ODJ, les documents relatifs au contrat sont arrivés le jour du CA.

Contrat proposé dans la perspective de la migration vers la fibre.

Cela représente une économie par rapport au coût actuel et reste intéressant comparativement à d'autres opérateurs.

Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine valide cette offre.

Discussion : Mme LEFORT souligne un problème de couverture au niveau de l'établissement et de la qualité de réception en fonction de l'opérateur notamment dans le local dédié à l'accueil. Elle demande donc l'accès au réseau Wifi invités. Ce point sera évoqué avec le département pour apporter une réponse.

Vote : 20 voix pour : Approuvé à l'unanimité

2. ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES PAPETERIE

Adhésion qui permet de bénéficier de prix intéressants compte tenu du volume de papier utilisé.

Les usagers soulignent que la qualité de papier est satisfaisante ;

Vote : 20 voix pour : Approuvé à l'unanimité

3. TARIFS DEMI-PENSION ET DIVERS TARIFS

Monsieur Joubert, Secrétaire Général, souligne que cette révision des tarifs est cadrée par la collectivité de rattachement. Cette année, elle est fixée à 2% au maximum. Pour 2026, l'établissement propose d'appliquer une augmentation à 1,5%. La tarif demi-pension passera donc de 3,30€ à 3,35€. Pour les boursiers, le tarif unique est fixé à 2,97€.

Le département proposerait pour l'année suivante l'évolution vers une tarification solidaire.

Evolution des tarifs : Cf diaporama de présentation

Vote : 20 voix pour : Approuvé à l'unanimité

Les tarifs divers restent inchangés.

Vote : 20 voix pour : Approuvé à l'unanimité

4. CRITERES D'ATTRIBUTION DES FONDS SOCIAUX

Jusqu'alors, chaque établissement arrêtaient librement ses critères d'attribution des fonds sociaux cantine et collège. Désormais, une procédure harmonisée est proposée par les autorités académiques.

Les familles, qui le souhaitent, déposent un dossier auprès du service de gestion.

Les dossiers, anonymés par le Secrétaire Général, sont étudiés en commission. Les aides sont attribuées par la commission dans la limite des enveloppes disponibles.

Discussion : Mr Jouanneau souligne la collaboration avec les mairies. Des familles reçoivent directement l'aide de la collectivité du lieu de résidence.

Mr Jouanneau demande l'envoi du fichier avec les deux représentant légaux. Réponse négative, seul un représentant légal, dit préférentiel est identifié dans le logiciel base élèves.

Vote : 20 voix pour : Approuvé à l'unanimité

5. DBM POUR VOTE, FONDS SOCIAUX

DBM pour vote : Fonds sociaux

4. Attribution de 873 euros au titre des fonds sociaux pour l'année civile 2025. La répartition est à valider par le CA. Répartition entre le fond social collégien et le fond d'aide à la restauration (Cf tableau).

Vote : 20 voix pour : Approuvé à l'unanimité

6. DBM POUR VOTE REPARTITION DES CREDITS PEDAGOGIQUES GLOBALISES ET PRELEVEMENT SUR FONDS DE ROULEMENT

DBM pour vote : répartition des crédits pédagogiques globalisés et prélèvement sur fond de roulement.

5. Dotation exceptionnelle de 7875 euros pour l'achat de manuels suite à la mise en place de nouveaux programmes. Dotation utilisable sur 3 ans. 6477 euros déjà dépensés.
6. Attribution de 878 euros au titre des crédits pédagogiques globalisés pour l'année civile 2025. Il est proposé d'affecter cette dotation, entièrement pour le financement de droits à la reprographie.
7. Prélèvement sur fond de roulement :

Suite à l'application de la réfaction par les autorités de tutelle, le budget initial est réalisé avec un prélèvement de 30000 euros sur fond de roulement. Un prélèvement de 10000 euros a été voté au CA du 03 juillet dernier. Actuellement, un besoin est estimé à hauteur de 15000 euros (14000 au service général et 1000 euros au crédit pédagogique).

Explications : coût supplémentaire lié à l'hébergement PRONOTE chez Index Education, établissement hébergé avant par le rectorat qui n'offre plus ce service aux établissements. Par ailleurs, l'établissement a dû faire face à de nombreuses opérations de réparation ou de maintenance de matériels de cuisine, matériel qui a 10 ans.

Le prélèvement de 15000 euros fera passer le fond de roulement de 98 à 90 jours.

Vote : 20 voix pour : Approuvé à l'unanimité

7. CHARTE DES SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES

Proposition de la charte.

Proposition adoptée au présent CA.

Vote : 20 voix pour : Approuvé à l'unanimité

8. BUDGET PREVISIONNEL DES VOYAGES SCOLAIRES 2025-2026

Au CA du 3 juillet dernier, le programme prévisionnel des voyages a été présenté.

La part famille maximale demandée est arrêtée à **420 euros** à ce même CA.

Le présent CA vote le budget prévisionnel des différents voyages.

Pour chaque présentation, on équilibre les dépenses avec :

- La part famille
- La participation de l'établissement (qui prend en charge la part accompagnateurs)
- La participation du FSE s'il y a lieu
- Les éventuelles subventions et dons
- Les éventuelles actions élèves

CROZON :

- Effectif : 54
- Classes 4B + 4F
- Part famille : 320 euros
- Accompagnateurs : 4
- Dates : 30/03/2026 au 5/04/2026

Vote : 20 voix pour → Approuvé

Montagne

- Effectif : 89 élèves
- Classes : Niveau 6^{ème}
- Part famille : 420 euros
- Accompagnateurs : 7
- Dates : 04/04/2026 au 11/04/2026

Discussion : Ne pas oublier le surcoût non négligeable de l'équipement.

Proposition 1 : mettre à disposition des élèves les vêtements et blousons oubliés et non réclamés.

Proposition 2 : organiser une bourse équipements ski et ou un système de prêt d'équipements.

Vote : 1 abstention ; 19 voix pour → Approuvé

Italie :

- Effectif : 53 élèves
- Classes : 3^{èmes} latinistes
- Part famille : 420 euros
- Accompagnateurs : 4
- Dates : 08/06/2026 au 12/06/2026

Mme Mahé souligne que le groupe est plus important cette année. Destination Rome et Baie de Naples. Le budget initial reste élevé : entre 528€ et 587€. Les actions organisées par les professeurs permettront de financer la différence :

Trousse à projet ; vente sur les marchés ; KARAOKE...

Vote : 20 voix pour → Approuvé

ANGLETERRE :

- Effectif : 51 élèves
- Classes : 4A et 4C
- Part famille : 420 euros
- Accompagnateurs : 4
- Dates : 08/06/2026 au 13/06/2026

Mme Bernard, porteuse du projet, indique : les visites proposées par le prestataire coutent plus chers ce qui amène l'équipe à réserver directement certaines prestations pour ajuster le budget. L'année dernière l'équipe a organisé une trousse à projet et une soirée jeux de sociétés. Cette année deux soirées jeux de sociétés sont prévues et une buvette tenue par les élèves lors du concert organisé par le SIM (Ecole de musique, site Tinténia).

Vote : 20 voix pour → Approuvé

ESPAGNE :

- Effectif : 54 élèves
- Classes : 4D et 4E
- Part famille : 410 euros
- Accompagnateurs : 5 (dont la coordinatrice du dispositif ULIS)
- Dates : 08/06/2026 au 13/06/2026

Vote : 20 voix pour → Approuvé

Discussion suite aux votes des voyages :

M. Jouanneau indique que l'association des parents d'élèves, pour soutenir les projets, organisera la vente de polos et sweatshirt personnalisés avec la fresque du collège. Un flyer est cours de réalisation pour diffusion aux

familles.

Le Secrétaire Générale rappelle que pour les boursiers, le département finance à hauteur de 130 euros et qu'il reste des impayés de l'année dernière.

Mme DANG souligne que l'aide du département est pour un seul voyage sur le parcours scolaire. Il serait nécessaire d'avertir les familles sur ce point.

II. Vie scolaire et pédagogique

1. DATE ORAL DNB 2026

La principale présente l'organisation de l'épreuve orale du DNB la matinée du mercredi 13 mai 2026. Date délibérément choisie en amont du week-end de l'ascension. Le collège sera alors centre d'examen et en conséquence les élèves des niveaux 6e, 5e et 4e seront libérés de cours.

Vote : 20 voix pour → Approuvé

2. ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS PAR VOIE DEMATERIALISEE

Vote des parents d'élèves pour leurs représentants se fera par voie dématérialisée via l'application de vie scolaire PRONOTE.

Le scrutin sera ouvert du 5 octobre midi au 10 octobre midi 2025.

Vote : 20 voix pour → Approuvé

Un pas à pas sera envoyé aux parents.

Remarque de Mr Guyot : meilleur taux de participation l'année dernière grâce à ce mode de vote.

Mr Guyot quitte la séance à 19h50. 19 votants pour la suite de la séance.

3. RECRUTEMENT DES AED

Pour l'année scolaire 2025.2026, le collège est doté de 5,75 ETP d'assistants d'éducation. La direction a besoin de l'autorisation de CA pour procéder au recrutement des personnels de droit public.

Vote : 19 voix pour → Approuvé

La principale présente la répartition de l'utilisation des moyens alloués.

Mme Dang interroge la présence d'éventuels CDI parmi les personnels de vie scolaire. Réponse négative.

Séance levée : 19h57